Informations de base	
2024/2758(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure terminée
Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et V du règlement (CE) nº 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de bénomyl, de carbendazime et de thiophanate-méthyl présents dans ou sur certains produits **Subject** 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0020/2024	12/09/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0006/2024	18/09/2024	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	D089819/05	23/07/2024	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)588	04/12/2024	